

# Pointe du Prélet et Pointe du Tsaté

Une longue arête sépare le Val d'Hérens et le Val de Moiry. Entre le col de Torrent et la Pointe du Tsaté une sente permet de crapahuter les quelques 3 km de cette arête peu courue au panorama envoutant.

## ☸ Détails du parcours

**Point de départ :** La Sage (1667 m).

**Accessible en transports publics :** Oui.

**Point culminant :** Pointe du Tsaté (3078 m).

**Dénivelé :** montée et descente 1490 m chacune.

**Distance :** 14.90 km.

**Temps de marche :** 8h-8½h.

- ☉ La Sage – Villaz ¼h.
- ☉ Villaz – Mayen de Cotter 1h.
- ☉ Mayen de Cotter – Col du Torrent 2¼h.
- ☉ Col du Torrent – Pointe du Prélet 1¼h-1½h.
- ☉ Pointe du Prélet – P. 2929 ¼h.

☉ P. 2929 – Pointe du Tsaté ¾h-1h.

☉ Pointe du Tsaté – Lac du Tsaté ½h.

☉ Lac du Tsaté – Remointse du Tsaté ½h.

☉ Remointse du Tsaté – Le Tsaté ½h.

☉ Le Tsaté – Motau ¼h.

☉ Motau – La Sage ½h.

**Difficulté :** T5 [CAS12] à cause de quelques passages en II [CAS], autrement T4.

**Matériel :** Matériel de randonnée pédestre estivale.

**Date :** 4 août 2017.

**Références :** [Bra04], [BBT12] et [Cam15]

## Accès

### Accès en voiture

Prendre l'autoroute A9 jusqu'à la sortie *Sion-Est* puis remonter le *Val d'Hérens* jusqu'aux *Haudères*. Traverser le village. À la sortie de celui-ci, juste avant le pont, bifurquer à gauche et suivre la route jusqu'à *la Sage*. Plusieurs parkings sont disponibles dans le village (certains sont gratuits et d'autres sont payants...).

### Accès en transports publics

Depuis *Sion*, prendre le car postal jusqu'aux *Haudères*, puis un deuxième car postal vous amène jusqu'à *la Sage*.



Carte nationale (source swisstopo).





Vue sur le Val d'Arolla.

## De La Sage au Col du Torrent

Depuis le village de *La Sage*, suivre la route jusqu'à *Villa* (*Villaz* sur les cartes topographiques). Au milieu du village, à hauteur de la Chapelle, bifurquer à droite sur une route très pentue qui monte en direction du *Col du Torrent* (panneaux de tourisme pédestre). Heureusement la pente s'adoucit après quelques centaines de mètres.



Les Mayens de Cotter.

Suivre la route sur environ 500 mètres, puis, au milieu d'un virage en épingle, quitter la route et poursuivre l'ascension sur un sentier balisé. Gagner une nouvelle bifurcation où il faudra partir à droite en direction des en direction des *Mayens de Cotter* (panneaux).

Marcher jusqu'au hameau, puis suivre le sentier balisé qui monte en direction du *Col du Torrent*. Pour les plus entraînés, plusieurs sentes permettent de couper les lacets.

Rejoindre la *Gouille de Béplan* (P. 2536). Le sentier monte ensuite d'une pente douce jusqu'au pied du *Col du Torrent*.

Gagner le col en remontant les 150 derniers mètres de dénivelé sur un sentier en lacets raides et serrés. Au col vous serez récompensés avec le panorama sur le *Lac de Moiry* et le *Val d'Anniviers* qui s'ouvrent devant vous.

## Du Col du Torrent à la Pointe du Prélet

Du *col du Torrent*, une sente bien marquée part en direction SE et contourne un gros gendarme par la gauche (côté *Moiry*) et poursuit à flanc de coteau. Le long de celle-ci, plusieurs sentes permettent de remonter jusqu'à l'arête. Personnellement je suis retourné sur l'arête très rapidement, pour mieux profiter du panorama.

Une sente généralement bien visible parcourt l'arête et évite quelques petits obstacles tantôt par la gauche, tantôt par la droite. La plupart du temps il est tout à fait possible de rester sur le fil de l'arête et passer les obstacles par des pas d'escalade facile.



La Gouille de Béplan.





Le Lac de Moiry (à gauche) et l'arête à suivre (à droite).

Continuer jusqu'à P. 2986 avec son gros cairn. Après une courte descente et une petite montée, contourner un gros gendarme, avec un cairn à son sommet, par la gauche en suivant une sente bien marquée. Ensuite une vieille baraque en bois apparaît soudainement en contrebas dans la combe. Tout aussi rapidement la sente se perd dans les gazons. Rester sur le fil de l'arête où l'on retrouve à nouveau une sente après une bonne cinquantaine de mètres plus loin, vers P. 2972.

S'approcher du pied de la prochaine éminence (sans nom sur la carte) en suivant la sente sur l'arête. Gagner la cime en contournant les quelques obstacles par la droite.



La montée à l'éminence juste après P. 2982.





Avancer de quelques dizaines de mètres sur l'arête jusqu'à apercevoir une échelle métallique en contrebas. Quitter l'arête et descendre sur une dalle schisteuse en visant l'échelle qu'on utilisera pour franchir la petite paroi rocheuse. Remonter au plus vite sur l'arête où l'on retrouve l'immanquable sente qui conduit, en contournant quelques petits

L'échelle métallique permet de franchir facilement la paroi rocheuse.

éperons rocheux par la droite, jusqu'à la base de la *Pointe du Prélet*.

Grimper jusqu'à l'antécime de cette pointe en suivant une des différentes sentes. Au départ la roche est relativement instable (vérifiez bien vos prises !). Les sentes sur la gauche semblent un peu moins casse-gueule. Depuis l'antécime on atteint très facilement le large sommet de la *Pointe du Prélet*.



L'antécime de la *Pointe du Prélet* (à gauche) et le dernier tronçon d'escalade de celle-ci (à droite).





L'arête à remonter jusqu'à la *Pointe du Tsaté*. Au milieu on discerne la pointe schisteuse à escalader.

## De la Pointe du Prélet à la Pointe du Tsaté

Depuis la *Pointe du Prélet*, descendre jusqu'au col (P. 2929) par la sente. De là une piste remonte sur la crête (ou pas très loin de là) jusqu'à atteindre un point schisteuse (P. 2971). Une sente bien marquée en légère descente semble contourner cette pointe par la gauche. Eh bien, **NE LA SUIVEZ PAS!** Comme décrit dans le livre « *Guide des Alpes valaisannes 3* » [Bra04], « *il vaut mieux traverser cette pointe que l'éviter* ». Avec quelques pas d'escalade facile (II) on la gravit en effet très facilement. La descente de l'autre côté ne présente aucune difficulté (c'est de la marche...). Poursuivre sur le fil de l'arête et escalader facilement les quelques gradins rocheux qu'on rencontre par la suite. N'essayez pas de contourner ces obstacles : vous compliquerez votre progression !

La dernière montée jusqu'à la *Pointe du Tsaté* par l'arête NNW ne présente aucune difficulté. Là aussi une sente, la plupart du temps bien visible, mène jusqu'au sommet avec sa croix de fer.



Le passage pour escalader P. 2929 est évident.



## De la Pointe du Tsaté à Motau

Depuis le sommet, suivre l'arête jusqu'à rejoindre un très beau cairn. Poursuivre en direction S en s'éloignant de l'arête et retrouver le chemin qui descend sur l'arête SSW. Un sentier en petits lacets mène jusqu'à 2900 m d'altitude environ, puis dévale sur la face S de la *Pointe du Tsaté* jusqu'au lac homonyme. Traverser le ruisseau et poursuivre la descente.



Le sentier sur l'arête SSW de la *Pointe du Tsaté*.

Peu avant de rejoindre le sentier balisé qui descend du *col du Tsaté*, le chemin devient moins marqué et c'est vite fait de louper un virage et de se retrouver sur une sente à vaches. Ce n'est pas grave : ledit sentier balisé et très bien visible.

Gagner la *Remointse du Tsaté*, passer devant le premier baraquement et poursuivre la descente en direction du *Tsaté*. Longer le hameau et continuer à dévaler la pente jusqu'à *Motau*.

## De Motau à La Sage

Traverser le hameau par la route carrossable. Quand j'ai traversé le groupement de maisons, je papotais avec mon accompagnatrice et j'ai louper la bifurcation du sentier pédestre. Ce n'est pas grave car la route rejoint ce sentier quelques centaines de mètres plus loin dans un virage en épingle.

Si vous voulez rentrer tranquillement et sans surprises à *la Sage*, depuis le virage, continuez la descente en suivant le balisage. Si bien au contraire vous cherchez encore un peu d'aventure, suivez le sentier qui quitte la route carrossable au milieu du virage jusqu'à la bifurcation environ 50 mètres plus loin. Partir à gauche sur une sente relativement bien visible, traverser une petite forêt et le petit ruisseau. Descendre ensuite jusqu'à une route en béton.

Remonter sur la route en béton sur 100 mètres environ puis, juste avant le virage en épingle, bifurquer à gauche et suivre un sentier peu marqué qui traverse le pâturage. En lisière de forêt le chemin devient un peu plus marqué, mais se perd dans des sentiers à vaches un peu plus loin. La seule façon de facilement s'orienter est de suivre les rares marques bleues dessinées sur les arbres et les blocs en béton.



Le bloc de béton qui signale l'entrée en forêt.

faubourgs de *la Sage*, le sentier s'élargit et devient une route carrossable. La suivre jusqu'à rejoindre le centre du village.

Le sentier devient à nouveau bien marqué qu'après avoir pénétré dans une nouvelle forêt. L'entrée dans les bois est signalée par un bloc en béton avec une trace bleue. Malheureusement le bloc n'est pas très haut et donc pas très bien visible de loin, surtout qu'il est aussi partiellement caché par l'herbe...

Dans la forêt, les arbres et les petits arbustes ont repris une partie de leurs droits : à plusieurs reprises il faudra traverser des petits arbustes envahissants et pousser des branches d'arbres.

Peu avant de sortir des bois, dans les

## Bibliographie

- [BBT12] Bernhard Rudolf Banzhaf, H. Biner et V. Theler. *Cervin / Dent Blanche / Weisshorn : du Col Collon au Theodulpass*. Alpinisme / Guide du CAS. Editions du Club Alpin Suisse, 2012. isbn : 978-3-85902-340-6.
- [Bra04] Maurice Brandt. *Du Col Collon au Theodulpass*. Guide des Alpes valaisannes 3. Editions du Club Alpin Suisse, 2004. isbn : 3-85902-124-9.
- [Cam15] Camptocamp. *De Sasseneire à la Pointe du Tsaté*. 3 juil. 2015. url : <https://www.camptocamp.org/outings/648065/fr/de-sasseneire-a-la-pointe-du-tsate> (visité le 29/07/2017).
- [CAS] CAS. *Cotation UIAA / cotation française / cotation d'ensemble*. url : <http://www.sac-cas.ch/fr/nc/en-chemin/echelles-de-difficultes.html?cid=1506&did=1001584&sechash=cbc45a5d> (visité le 20/07/2017).
- [CAS12] CAS. *Echelle CAS pour la Cotation des Randonnées*. 2012. url : <http://www.sac-cas.ch/fr/nc/en-chemin/echelles-de-difficultes.html?cid=1512&did=1001583&sechash=5ff34771> (visité le 20/07/2017).